

PREMIER DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne.
POUR LES ÉTATS-UNIS...
POUR L'ÉTRANGER...

Le Numéro



Cinq Sous

PREMIER DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire.
POUR LES ÉTATS-UNIS...
POUR L'ÉTRANGER...

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI, 27 JUILLET 1909

82me Année

LA JAMBE DE BOIS.

ECHOS DE WAGRAM.

La chance n'intervient pas seulement dans le bridge. Elle joue un grand rôle dans toutes les actes de la vie, dans les petites comme dans les grandes. A la guerre surtout—l'histoire est là pour le démontrer—les meilleures combinaisons peuvent réussir brillamment, ou échouer, suivant que la fortune sourit ou se voile la face : à Bassano, à E. voli, à Iéna... la fortune a été pour Napoléon ; à Easting, à Leipzig, à Waterloo... elle a été contre lui.

Et, néanmoins, le hasard est loin d'être tout puissant. La prudence, la prévoyance des chefs, leur énergie ont réussi bien souvent à dominer les risques des opérations et à venir à bout de situations particulièrement difficiles, dangereuses, hasardeuses.

Il en a été ainsi à Wagram. Les hautes qualités du chef opposé, la valeur des troupes ennemies, les risques de la traversée d'un grand fleuve... tout a été devant le génie de Napoléon. La victoire est revenue, comme de droit, à la volonté la plus puissante, appuyée sur les troupes les plus vaillantes.

Ce n'est pas seulement sur les combinaisons des chefs que la fortune intervient. Elle se montre aussi dans la répartition des pertes, dans les blessures reçues par les exécutants des drames impressionnants de la guerre ; et là elle règne en maître. Dans la mêlée, tel soldat recevra plusieurs blessures, tandis que son voisin, tout aussi vaillant pourra rester indemne.

Dans toutes les armées, on cite des hommes ayant reçu un nombre de blessures fantastiques : à la bataille de Jemmapes, en 1792, le lieutenant de gendarmes Herliche reçut quarante et un coups de sabre au dégageant le général de Bourbonville ; il fut présenté à la Convention et en reçut une couronne de chêne et un sabre national. A Heilsberg, en 1807, le chef d'escadrons de cuirassiers Chipault, fut frappé de cinquante-six coups de sabre d'un coup de pistolet à Lewfeld ; quatre coups de feu et un coup de boulet, puis un coup de sabre à Orsfield ; à Minden, il fut renversé de son cheval et pincé par les chevaux de son escadron...

Et qu'on ne vienne pas dire que les blessures sont inscrites à la légende sur les états de services. Elles sont au contraire soigneusement contrôlées par les officiers de service de santé, et le commandement a toujours eu soin de veiller à ce qu'il n'y ait de ce fait ni complaisance ni exagération.

Le général Lambert cite, à ce sujet, une anecdote caractéristique : En 1813, la grande armée reconstruite comprenait dans son rang un nombre considérable de jeunes soldats, parmi lesquels, après Lutzen et Bautzen, on constata une très forte proportion de blessures aux doigts. Le commandement s'en émut. L'Empereur ordonna des mutilations volontaires et prescrivit une enquête sévère au médecin en chef de l'armée, le docteur Larrey.

Les investigations de Larrey portèrent sur deux mille six cents blessés : elles se firent ouvertement, au grand jour, et démontrèrent qu'aucun des blessés n'était mutilé volontairement ; que beaucoup de ces blessures provenaient de ce que les jeunes soldats, plus que les anciens, avaient des tendons à se gêner pendant l'action, en portant leurs armes en avant de la figure et de la poitrine, et exposaient ainsi leurs mains aux balles ennemies. Napoléon accepta les conclusions de Larrey en manifestant de l'indignation ; et néanmoins, quand il le signa devant son état-major, il lui dit : "Mon sieur Larrey, un soldat est blessé par un homme tel que vous."

Parmi les grands chefs de l'armée impériale, Lannes, Oudinot, Maison, Bessières... étaient cités pour le grand nombre de leurs blessures ; tandis que Masséna, le héros de tant de combats dans les guerres dures, pénibles, meurtrières des Alpes Maritimes, le chef glorieux et souvent, si énergiquement engagé dans tant de batailles, n'a jamais été blessé sérieusement. Lasalle, l'admirable cavalier toujours en tête de ses escadrons au plus fort de la mêlée, le héros légendaire d'Italie, d'Egypte, de la Grande Armée, Lasalle, dont l'autre jour le colonel Bousset nous rappelait éloquentement l'admirable carrière, n'a pas une seule blessure sur ses états de services. Il a eu plusieurs chevaux tués sous lui ; par dix fois ses armes se sont rompues dans ses mains à force de cogner sur l'ennemi ; il paraissait destiné à donner des coups sans jamais en recevoir. Hélas ! la première fois qu'il a été atteint, ce fut à Wagram, au plein victoire. Une balle tirée à quinze pas par un blessé autrichien l'atteignit en plein front et le tua raide.

Pendant que Lasalle tombait glorieusement du côté de notre gauche, dans les charges brillantes, meurtrières, de centre de la bataille de Wagram, un autre cavalier, qui est devenu si populaire à Paris sous le nom de "Jambe de Bois", le colonel major Daumesnil, était renversé, rempli de sang, à la tête des chasseurs de la garde, par un boulet qui traita son cheval et lui broya la jambe gauche.

Transporté à l'ambulance, Daumesnil fut soigné par le docteur Larrey. Sa carrière active était terminée. L'Empereur le somma baron de l'Empire ; puis, en 1812, quand Daumesnil se maria et épousa Mlle Garat, la fille du directeur général de la Banque de France, Napoléon augmenta la dotation de Daumesnil et le nomma commandant du fort de Vincennes.

C'est que l'Empereur connaissait de longue date le vaillant cavalier et sa belle carrière : Né à Périgueux en 1776, Daumesnil s'était engagé à dix-huit ans au 22e chasseurs à cheval. Il servit vaillamment dans les Pyrénées, où il fut grièvement blessé ; puis à l'armée d'Italie, dans les gorges de Bonaparte. A Aroclé, il eut son cheval tué ; devant Mantoue, il prit un drapeau. En Egypte, il se distingua, toujours dans les gorges. Après Brumaire, il entra comme maréchal de logis dans la garde consulaire, devint adjudant et prit part à la campagne de 1800 et aux charges mémorables de Marengo avec une vaillance qui lui valut d'être fait lieutenant, et, un an après, en 1801, capitaine. On le retrouve ensuite à Ansterlitz, à Iéna, à Eylau, Friedland, puis en Espagne. En 1809, il était colonel-major des chasseurs de la garde et sa coupe fracturée. Tout le monde connaît sa fière attitude. Il était de ceux que les blessures n'épargnent pas ; son corps était couvert de glorieuses cicatrices.

Napoléon a eu la main heureuse en nommant Daumesnil commandant du fort de Vincennes. Tout le monde connaît sa fière attitude, en 1814, quand Paris fut au pouvoir des armées alliées. Bommé de ses ennemis, Daumesnil répondit aux commissaires des armées alliées qu'il ne se rendrait que quand on lui aurait rendu sa jambe.

Cette belle réponse a eu dans Paris un retentissement énorme. En parlant de l'état des esprits dans la capitale, après la capitulation de 1814, M. Henry Houssaye, de l'Académie française, a écrit dans son admirable livre sur 1814 :

"Là on se déchaînait contre le gouvernement provisoire, contre Talleyrand, contre le Sénat, contre Marmont qui avait livré Paris, contre la garde nationale qui n'avait point secouru l'armée, contre Clarke qui avait laissé le

peuple sans armes, l'artillerie sans munitions, le soldat avec des cartouches remplies de son. La France avait été vendue aux étrangers. L'Empereur avait été trahi. "Si tout le monde avait fait comme le général Daumesnil, disait-on, nous n'en serions pas là." Et l'on citait la belle réponse de Daumesnil—qui tenait toujours à Vincennes—au parlementaire de Barclay de Tolly : "Je ne rendrai la place que sur l'ordre de Sa Majesté l'Empereur. Les Russes m'ont enlevé une jambe. Il faut qu'ils me la rapportent ou qu'ils viennent me prendre l'autre..."

En note, M. Henry Houssaye fait remarquer que ces mots, tels qu'il les cite, sont tirés d'un rapport sur l'état de Paris—archives de la guerre ; et il ajoute : "La réponse de Daumesnil, qui paraît ainsi parfaitement authentique, est devenue comme on sait : "Rendez-moi ma jambe, je vous rendrai la place."

Quoi qu'il en soit des termes exacts de la réponse du vaillant soldat, le gouvernement provisoire de la France intervint à son tour pour obtenir la reddition du fort. Daumesnil, déclara qu'il ne céderait qu'avec la certitude de voir conserver à la France la place et les gros approvisionnements dont il avait la charge. On lui dépêcha alors sa femme et son jeune fils, avec le général commandant la garde nationale — la duchesse d'Angoulême — la duchesse d'Angoulême a raconté cet incident dans ses mémoires. — Daumesnil fut inflexible. "Je ne rendrai le fort répète-t-il, qu'à des mains françaises." Le gouvernement provisoire finit par céder et désigna pour le remplacer, dans le commandement de Vincennes, le général marquis de Favier.

En 1815, pendant les Cent-Jours, Daumesnil reprit le commandement du fort de Vincennes. Après Waterloo, à l'arrivée des alliés, il eut la même attitude énergique qu'en 1814 ; il refusa pendant plusieurs semaines de rendre son fort et se le remit aux commissaires de Louis XVIII que sous la condition formelle de voir tout le matériel rester à la France, et de faire respecter par l'ennemi le territoire de Vincennes. Immédiatement après, il fut mis à la retraite.

La popularité de Daumesnil était devenue énorme. En passant devant sa petite maison de Corbeil, sur les bords de la Seine, les bataillons se découvraient et disaient : "Saluons la jambe de bois !" 1830 rendit le vaillant soldat dans son poste de Vincennes. Louis-Philippe lui confia la garde des ministres de Charles X. Quand, le 18 octobre, la foule se rendit au Palais Royal à Vincennes, harlant des menaces de mort contre les ministres, Daumesnil fit baisser le pont levé, se présenta seul à la foule et lui cria : "Ne sachez-vous pas que Daumesnil ne se rend pas ! Les ministres doivent être jugés conformément à la loi. Vous n'avez leurs têtes qu'avec la vie." On acclama le vieux brave ; on cria : "Vive Daumesnil ! Vive la jambe de bois !"

Au commencement de 1831, on reconnut ses services en le nommant lieutenant général. Quelques mois après, il mourut dans son fort, emporté par le choléra. Plus terrible encore que les balles ennemies, l'épidémie est la raison de la glorieuse "jambe de bois".

Général ZURLINDEN.

Olmes offerts aux Roosevelt

Nairobi, 26 juillet.—Le colonel Roosevelt et sa fille, Kermit, ont accepté de nombreuses invitations à des dîners qui seront donnés en leur honneur pendant les dix jours à venir. M. Roosevelt et Kermit dîneront le 30 juillet avec les Stewards du Club Africain Turf Club.

Kermit Roosevelt s'est assuré plusieurs montures dans les courses qui auront lieu ici jeudi et vendredi.

L'expédition Roosevelt quittera Nairobi, le 5 août pour Na vasha, et fera une étape à Kyabo, à 44 miles au nord-ouest de cette ville, où M. Roosevelt posera la pierre angulaire d'un nouveau bâtiment qui sera érigé par la Mission Intérieure Africaine, une organisation américaine.

Edmund Heiler, le zoologiste de l'expédition, est arrivé ici aujourd'hui avec des spécimens recueillis sur les rives du lac Na vasha.

La collection sera emballée ici et expédiée à l'Institut Smithsonian.

Médrite et Suicide.

New Bedford, Mass., 26 juillet.—Après avoir fait voir une lettre dans laquelle il déclarait avoir assassiné sa femme, Robert F. Fanning, de West Port a mis fin à ses jours en se tirant un coup de revolver à la station de police d'ici aujourd'hui. Les agents ont trouvé le corps mutilé de la femme à l'endroit désigné par le meurtrier.

Le père de Fanning est un riche manufacturier de Providence, R. I., paraît-il.

Le Triomphe de Blériot.

L'aviateur français reçoit une ovation enthousiaste à Londres.

Londres, 26 juillet.—Louis Blériot, le français qui, hier, a traversé la Manche au vol, des Barraques, près de Calais, à Douvres soit une distance de 21 miles dans l'espace de temps remarquable de 39 minutes, est arrivé ce matin à Londres avec son monoplane, et y a reçu une ovation d'un enthousiasme indescriptible.

L'aviateur a touché un chèque de 5,000 dollars, récompense offerte par le "London Daily Mail" à la première personne qui traverserait la Manche au vol, et son monoplane a été placé en exposition dans un des grands magasins de Londres. Les recettes dérivées de ce chef seront versées au fonds des hôpitaux.

Blériot est le héros du jour, en France comme en Angleterre.

Des scènes remarquables se sont déroulées à Douvres lorsque l'aviateur est arrivé ce matin dans cette ville pour assister à la réception civile donnée en son honneur.

La foule était si nombreuse et si enthousiaste que Blériot, qui souffre beaucoup d'une blessure à la jambe, a dû recourir à la protection de la police, pour écarter les manifestants qui voulaient à toute force lui serrer la main.

Une ovation semblable attendait l'aviateur à Londres. Une foule considérable, parmi laquelle on remarquait de nombreux patriotes de Blériot, se pressait devant la gare de Victoria, longtemps avant l'arrivée du train de Douvres.

Il a fallu de nouveau que la police intervienne pour écarter la foule qui voulait porter Blériot en triomphe et ce n'est qu'avec un détachement d'agents qu'il est parvenu à gagner son hôtel où un déjeuner lui était offert par la direction du "Daily Mail".

Au cours de ce déjeuner, lequel a été agrémenté de nombreux toasts, un chèque de 5000 dollars a été remis à l'aviateur.

Le plus grand plaisir de la population de Londres paraît être

de la "Fièvre Blériot". Ceux qui n'ont pas pu voir l'aviateur en personne visitent le magasin dans lequel son petit monoplane est exhibé, au milieu d'autres articles de voyage.

La machine est si petite qu'elle ressemble beaucoup plus à un jouet de grandes dimensions, qu'à un engin pratique qui a permis à son audacieux inventeur d'accomplir un exploit qui fera dans les annales de l'humanité.

Des honneurs et des médailles seront décernés en grand nombre à M. Blériot de ce côté de la Manche.

Le prix principal sera une magnifique coupe en or offerte par le capitaine Wyndham pour le premier vol à travers le Détroit. Cette coupe sera remise à l'aviateur français le 9 août prochain, pendant un dîner donné en son honneur par l'Aéroplane Club d'Angleterre.

Les experts en aviation considèrent l'exploit de Blériot comme la justification des machines de type monoplane sur celles de type biplan. L'aéroplane de Blériot porte un poids beaucoup plus considérable en proportion de la surface de ses ailes, que les autres machines, ce qui est considéré comme un très grand avantage. Ces mêmes experts ajoutent que la grande surface offerte par les biplans à l'action du vent, ne leur est pas permis de lutter victorieusement contre les tourbillons aériens rencontrés par Blériot pendant sa traversée de la Manche.

Paris, 26 juillet.—Les aviateurs américains Wilbur et Orville Wright, de Dayton, Ohio, et M. Henry Farman ont été décorés de la Légion d'Honneur, aujourd'hui, pour la part importante qu'ils ont prise dans l'avancement de l'aviation.

M. Hart O. Berg, agent d'affaires des frères Wright en Europe, et M. Albert Santos-Dumont, l'aviateur français, ont été promus au rang d'officiers de la Légion d'Honneur.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.

Barcelona, 26 juillet.—Affa de pré venir des manifestations, le gouverneur de Barcelone a ordonné à la police et aux troupes de la garnison de faire de fréquentes patrouilles dans les rues de la ville et de disperser, par la force s'il est nécessaire, les attroupements.

Les journaux espagnols ont été notifiés que dorénavant ils ne seraient autorisés à publier des dépêches spéciales du siège de la guerre que lorsque leur authenticité aurait été certifiée par l'état-major général.

Le gouvernement dément qu'il ait l'intention de suspendre les garanties constitutionnelles en Catalogne et dans les autres provinces du Nord.

Le comte de Alende Salazar, ministre des Affaires étrangères, dans une note transmise ce matin à la presse, annonce que la guerre marocaine est limitée à la protection des possessions espagnoles de la côte du Rif, aux termes du traité de Tetuan, et n'est aucunement dirigée contre l'empire marocain.</